

T'es où TeO ?

À la recherche de la 2^e génération pour l'enquête Trajectoires et origines

Elisabeth ALGAVA¹ et Bertrand LHOMMEAU²

L'enquête Trajectoires et Origines est menée conjointement par l'Institut National d'Études Démographiques (Ined) et l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques (Insee). La collecte a été réalisée par l'Insee en face à face fin 2008. S'inscrivant dans les pas de l'enquête Mobilité Géographique et Insertion Sociale (MGIS) de 1994, cette enquête cherche à améliorer la connaissance statistique des questions d'immigration et d'intégration.

En particulier, le questionnaire aborde la mesure des inégalités de situation dans différentes sphères de la vie sociale (logement, emploi, vie familiale...) et la perception des inégalités de traitement, liées notamment à l'origine ou la couleur de peau. Ces questions se posent aussi pour la « deuxième génération », descendants d'immigré ou d'un parent né dans un département d'Outre-Mer. De plus, il a paru souhaitable de concilier, au sein des groupes immigrés et descendants d'immigrés, la représentation de toutes les origines avec la surreprésentation de certaines, autrement trop rares dans un échantillon pris au hasard : les personnes originaires du Vietnam, du Laos ou du Cambodge ; celles originaires de Turquie ; celles qui viennent d'Afrique centrale et du Golfe de Guinée (Côte d'Ivoire, République démocratique du Congo, République populaire du Congo, Cameroun...); celles enfin qui viennent du Sahel occidental (Sénégal, Mali...).

Compte tenu de ces objectifs, il était nécessaire de constituer un échantillon de taille suffisante de descendants d'immigrés ainsi que de descendants de personnes nées dans un département d'Outre-Mer. Or, il existe peu de sources statistiques qui comportent des informations sur le lieu de naissance des parents, ce qui rend difficile le repérage de ces descendants.

La relative « rareté » de la deuxième génération (moins de 10% de la population des 18 à 65 ans) et plus encore des origines recherchées rend la réalisation d'une pré-enquête dédiée à cet échantillon trop coûteuse. La solution finalement retenue a été la consultation systématique des registres de naissance de l'état civil dans les mairies.

Cela représente une opération innovante et de grande ampleur qui s'est déroulée durant l'été 2008. Elle devrait nous permettre d'atteindre nos objectifs, tant concernant la taille globale de l'échantillon que la surreprésentation de certains pays d'origine des parents, ce que nous pourrons vérifier à l'issue de la collecte qui se déroule au cours de second semestre 2008.

¹ Dares - elisabeth.algava@dares.travail.gouv.fr

² DSDS, Insee - bertrand.lhommeau@insee.fr